Notre fierté
Notre communauté!

Rapport d'utilisation des sommes au 31 mars 2025
Fonds régions et ruralité - Volet 3 – Projet
« Signature innovation » de la MRC de Caniapiscau

Adopté à Fermont par le conseil de la MRC de Caniapiscau
Le 21 mai 2025

1. Rappel des obligations

L'article 4.15 de l'entente prévoit que la MRC de Caniapiscau s'engage à produire, adopter, déposer sur son site Web et transmettre annuellement au comité directeur un rapport d'utilisation des sommes conforme aux exigences de l'annexe B.

Ces dernières précisent que le rapport doit faire état de l'utilisation des sommes, de la contribution de l'organisme, des activités réalisées et des résultats atteints. Les informations financières nécessaires comprennent notamment les dépenses liées à la planification de projets, à la réalisation de projets et aux frais d'administration.

2. Rapport de l'utilisation des sommes

Tableau 1 - Montage financier prévisionnel et dépenses entre le 1er avril 2024 et le 31 mars 2025

Dépenses admissibles	Montant prévu	**Dépenses du 1er avril 2024 au 31 mars 2025**
Déléguées par entente à un organisme ou à une entreprise, incluant les initiatives issues des appels à projets (réalisation de projets)	655 000 $	**257 906 $**
Prises en charge par la MRC de Caniapiscau (réalisation de projets)	260 000 $	**14 761 $**
Gestion et administration ± 5 %	55 000 $	**13 750 $**
Salaire de l'agente responsable (coordination et planification)	90 000 $	**28 192 $**
Communications, visibilité, image de marque, accompagnement	50 000 $	**19 824 $**
Somme utilisée à l'étape « définition du projet »	10 975 $	**0 $**
Somme en contingence, à attribuer à l'une des initiatives	2 369 $	**0 $**
Total	1 123 344 $	**334 433 $**

Tableau 2 - Montage financier prévisionnel et dépenses au 31 mars 2025

Dépenses admissibles	Montant prévu	Dépenses au 31 mars 2023	**Dépenses cumulatives au 31 mars 2024**	**Dépenses cumulatives au 31 mars 2025**
Déléguées par entente à un organisme ou à une entreprise, incluant les initiatives issues des appels à projets (réalisation de projets)	655 000 $	50 000 $	**279 476 $**	**537 382 $**
Prises en charge par la MRC de Caniapiscau (réalisation de projets)	260 000 $	0,00	**29 016 $**	**43 777 $**
Gestion et administration ± 5 %	55 000 $	13 750 $	**27 500 $**	**41 250 $**
Salaire de l'agente responsable (coordination et planification)	90 000 $	16 576 $	**39 559 $**	**67 751 $**
Communications, visibilité, image de marque, accompagnement	50 000 $	20 998 $ $	**20 998 $**	**40 822 $**
Somme utilisée à l'étape « définition du projet »	10 975 $	10 975 $	**10 975 $**	**10 975 $**
Somme en contingence, à attribuer à l'une des initiatives	2 369 $	0,00	**0 $**	**0 $**
Total	1 123 344 $	112 299 $	**407 524 $**	**741 957 $**

Tableau 3 - Sources de financement 1er avril 2024 au 31 mars 2025

Financement	**Montant**	**% du coût total du projet**
MAMH – Fonds régions et ruralité – Volet 3	277 579 $	83 %
MRC de Caniapiscau – Fonds régions et ruralité – Volet 2	56 854 $	17 %
Total	**334 433 $**	**100 %**

La MRC de Caniapiscau a dépensé une somme totale de 334 433 $ entre le 1er avril 2024 et le 31 mars 2025. Depuis le début du projet Signature innovation, 741 957 $ ont été dépensés sur l'enveloppe totale prévue de 1 123 344 $.

La nouveauté cette année est l'avenant à l'entente sur le projet Signature innovation qui modifie la date limite pour engager les sommes reçues et celle pour les dépenser. Ainsi, nous avons jusqu'au 30 mai 2026 pour engager la totalité des sommes reçues et jusqu'au 30 mai 2027 pour les dépenser. Les sommes non utilisées devront être retournées.

3. Rapport d'activités

Les activités réalisées pendant cette période comprennent la planification et l'organisation des projets, autant ceux qui sont orchestrés par un organisme ou une entreprise que celui pris en charge par la MRC, puis la coordination de l'ensemble du projet Signature innovation et de son plan d'action.

Nous avions établi que l'objectif principal de notre projet Signature innovation était de « développer un plan d'action autour des quatre axes qui caractérisent la signature Proche de l'essentiel ». Nous souhaitions établir des partenariats avec les acteurs du milieu pour réaliser des actions structurantes et durables qui essentiellement vont amener une diversification et une amélioration de l'offre de services de proximité aux citoyens pour améliorer notre qualité de vie en milieu nordique et atypique. Les subventions offertes et les travaux réalisés s'installent parfaitement dans ces objectifs.

Concernant l'évolution du plan d'action et l'atteinte des résultats, nous observons les résultats suivants :

- Le secteur de Schefferville s'est beaucoup dynamisé et a développé une offre culturelle et touristique.
- La Ville de Fermont a amélioré ses infrastructures de loisirs et de sports en aménageant deux parcs importants pour les jeunes et les adultes.
- La MRC a commencé à travailler sur sa marque citoyenne par le biais d'un projet de résidence artistique et créative.
- Il y a aussi une entreprise privée qui a fait preuve d'innovation et qui propose un service de proximité inclusif.

Dans les prochaines semaines, il faudra se pencher sur les actions du plan qui n'ont pas encore été travaillées. Parmi celles-ci, on retrouve par exemple la revitalisation du centre-ville, l'espace de travail et de services partagés « coworking », la planification du pavillon multifonctionnel, les travaux dans la cour d'école. Nous nous donnerons jusqu'à l'automne

pour enlever les actions qui ont une faible chance de se réaliser et nous ajusterons le plan en conséquence. Des rencontres sont prévues avec les organismes qui avaient été ciblés.